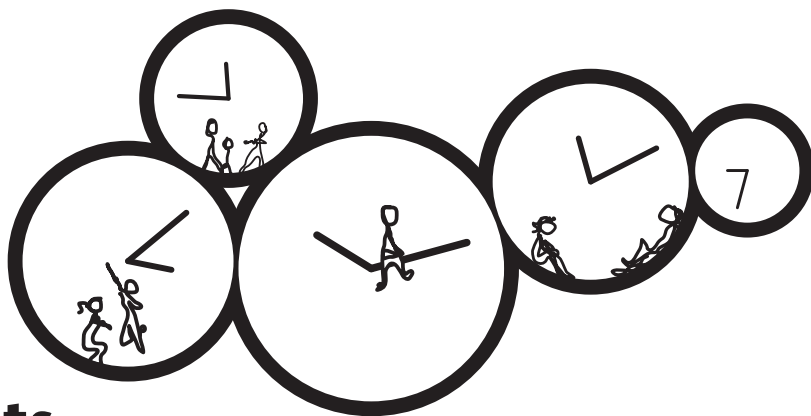


• L • a • u • s • a • n • n • e •



1er Colloque Parascolaire **Autour de l'école: le temps des enfants**

Vendredi 4 juin 2010

Mme Hélène Kittel : Les APEMS lausannois

L'acronyme APEMS signifie : Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire. Le but premier de ces accueils est de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Les APEMS se trouvent ainsi entre deux institutions reconnues par la société : l'école et la famille.

Mme Kittel donne quelques points importants concernant cette offre. Elle est disponible trente-huit semaines sur l'année et suit le rythme scolaire. Un APEMS peut ouvrir si 5 enfants minimum y sont inscrits. La journée en APEMS est fragmentée : avant l'école, de 7 à 9 heures, avec petit déjeuner, de 11 à 14 heures avec repas de midi et activités et après l'école de 15h30 à 18h30. Le mercredi après-midi, jour de congé des enfants, sont proposées des activités qui sortent de l'ordinaire. Les locaux d'accueil sont très divers : parfois ce sont des salles de paroisses, d'école et des locaux propres à l'APEMS. Les lieux doivent être adaptés aux besoins des enfants, en particuliers avec des espaces extérieurs adéquats. Les repas sont fournis par des prestataires au bénéfice d'un label « Fourchette verte » qui garantit un équilibre alimentaire.

Le personnel APEMS est composé de professionnels et de monitorat sans formation spécifiques à l'éducation. Un cadre de référence du Service de la Protection de la Jeunesse fixe les exigences qualitatives, par exemple le taux d'encadrement qui est d'un adulte pour 12 enfants.

Les conditions d'accès sont les suivantes : les enfants doivent être domiciliés à Lausanne et scolarisés dans les cycles primaires 1 et 2. Les parents doivent exercer une activité professionnelle ou être en formation, pour les personnes en recherche d'emploi l'offre est limitée à deux jours.

Les premiers partenaires des APEMS sont les parents avec leurs besoins. Les contacts peuvent être quotidiens ou plus occasionnels pour les enfants plus grands. L'école et les études surveillées sont des interlocuteurs importants, ainsi que les services de santé des écoles et le secteur socioculturel de la Ville de Lausanne. Les collaborations avec les écoles de formation, à travers la formation d'éducateurs ou d'assistants socio-éducatifs, sont courantes.

La mission socioéducative des APEMS vise à développer chez les enfants des habilités sociales et l'autonomie. C'est un collectif semi-structuré où les enfants peuvent exercer leur pouvoir de décision, ils sont considérés comme des acteurs de la vie collective.

Les objectifs sont de garantir la sécurité physique et affective des enfants, de développer leur autonomie relationnelle et organisationnelle, de favoriser leur responsabilisation et acquérir des habilités sociales et s'approprier les codes de civilités, favoriser la prise de conscience citoyenne. Les APEMS participent aussi à la prévention santé et sociale.

En conclusion pour mener à bien leur mission, les équipes éducatives doivent être réflexives, imaginatives et doivent savoir s'adapter dans un environnement très mouvant. La formation continue participe au maintien de la qualité dans le savoir faire des équipes.

Hélène Kittel est responsable d'un APEMS lausannois.